

Appel à candidatures dans le domaine des arts visuels pour des résidences d'artistes dans les collèges de l'Hérault

Dispositif départemental d'éducation artistique et culturelle « les Chemins de la Culture »

Dans la période de janvier à mai 2011, deux collèges accueillent en résidence durant 3 mois un artiste plasticien ayant une pratique contemporaine.

Enjeux communs aux résidences d'artistes en collèges

La résidence d'artiste(s) en collège a pour finalité de favoriser l'accès des collégiens à la compréhension des pratiques artistiques contemporaines, tout en contribuant au soutien à la création artistique professionnelle.

C'est un principe d'hospitalité qui fonde la relation à un artiste ou une équipe artistique dans une durée d'accueil au sein de l'établissement. La résidence permet de rendre présent un processus de création artistique au sein du collège, dans une relation ouverte aux échanges et apports mutuels entre l'artiste invité et la communauté scolaire.

C'est une approche transversale qui s'adresse et implique l'ensemble des enseignants, quelle que soit la matière enseignée.

Objectifs

- Permettre une relation de proximité et d'échanges avec un artiste ou une équipe artistique en situation de recherche et de création au sein du collège.
- Favoriser l'éveil artistique et culturel des élèves à partir d'un projet transdisciplinaire impliquant la communauté scolaire.
- Proposer à un artiste ou à une équipe artistique de mener un travail de création en l'articulant au contexte et au volet culturel du projet d'établissement.

Appel à candidature pour une résidence arts visuels au collège Ferdinand Fabre de Bédarieux

« art et mouvement, le corps et l'objet en question »

cette résidence développera un projet faisant appel aux médiums vidéographique et sonore

Pour information Située à l'ouest du Département, à 70 kms de Montpellier, Bédarieux (6 551 hab.) est une ville-centre de la Haute vallée de l'Orb, proche du Parc Régional du Haut languedoc.

Ressources culturelles de proximité : ville dotée d'un service culturel, d'une médiathèque Max Rouquette, d'une salle de spectacle vivant La Tuilerie et d'un Espace d'art contemporain.

Collège Ferdinand Fabre, Bédarieux :

Collège d'enseignement général, faisant parti d'une cité mixte, il accueille environ 650 élèves

Appel à candidature pour une résidence arts visuels au collège Jean Perrin à Béziers

« l'écrit et l'image »

comment la création numérique aborde-t-elle l'homme dans son rapport au monde ?

Contexte : En 2009, le collège a bénéficié d'une première expérience de résidence dans le domaine des arts visuels et en 2010, d'une seconde résidence avec un auteur-illustrateur

Pour information : A l'ouest du Département de l'Hérault, Béziers est une sous-préfecture d'environ 71.000 habitants, au cœur de la plaine viticole. Le collège Jean Perrin se situe en périphérie du centre ville, dans une zone d'activités commerciales et un quartier pavillonnaire.

Ressources culturelles de proximité :

Sortie Ouest (Béziers), domaine culturel départemental de Bayssan : lieu de diffusion, agence culturelle du Piémont-Biterrois, annexe de la Direction départementale du livre et de la lecture.

Sérignan : musée d'Art contemporain doté d'un service éducatif

Collège Jean Perrin :

Collège d'enseignement général avec SEGPA, il accueille environ 600 élèves

L'artiste plasticien interviendra à deux niveaux :

d'une part :

● **processus de création** : l'artiste est invité à mener durant sa résidence un travail de recherche et de création en rapport au thème général qui a motivé l'appel à candidature.

d'autre part :

● **sensibilisation et démarche d'éducation artistique** : le projet de recherche et de création de l'artiste plasticien s'inscrit dans une logique de proximité, de relation et de sensibilisation des usagers du collège.

Par sa présence dans l'établissement, il favorise des relations directes et permet à l'équipe éducative de l'établissement d'élaborer des prolongements pédagogiques en lien avec sa démarche.

Modalités

Période : D'une durée de 3 mois consécutifs ou non, la résidence aura lieu dans une période définie de janvier à mai 2011.

Lieu de travail : Le collège met à disposition de l'artiste pour la durée de sa résidence un espace de travail adapté et dédié.

Conditions d'accueil : L'hébergement de l'artiste est pris en charge par le collège, ainsi que la restauration de midi, aux jours ouvrables de la cantine scolaire. L'artiste devra être autonome pour assurer ses déplacements sur place.

Matériel : Dans la mesure du possible, l'artiste peut disposer du matériel du collège

Financement : Une subvention de 5000 € brut est versée par le Conseil Général de l'Hérault au collège, destinée à l'artiste pour la réalisation du projet de résidence. Cette somme inclut les frais de fournitures consommables ainsi que les frais de déplacement.

Convention : Le collège (Etablissement public local d'enseignement) établit et signe avec l'artiste plasticien une convention précisant les différents aspects de la résidence.

Présentation de la candidature

L'artiste plasticien candidat devra adresser :

- 1- les **éléments relatifs à son statut professionnel et social** (n° SIREN /SIRET, affiliation Maison des artistes ou Agessa, association support...)
- 2- une **lettre développant ses motivations et intentions** quant à l'adaptation de son projet au regard des objectifs visés par la résidence en collège ;
- 3- un **dossier** comprenant un CV détaillé, ainsi que des éléments utiles à la compréhension des travaux de création et de production engagés

Sélection

Un comité de pilotage sélectionnera sur dossier l'artiste plasticien invité.

Il sera composé des représentants du Conseil général de l'Hérault (Service éducation artistique et culturelle et conseiller thématique du dispositif Chemins de la Culture), des représentants de l'Education Nationale, du chef d'établissement et des représentants de la communauté éducative.

[Les dossiers devront parvenir avant le 31 août 2010](#)

A l'attention de Mme Brigitte Horion - Dumas

Conseil général de l'Hérault
Direction Ressources, Patrimoine, Education artistique et Evaluation Culturels
Service Education artistique et culturelle
1000, rue d'Alco 34087 Montpellier cedex 4

Contacts :

Brigitte Horion - Dumas

Conseillère thématique arts plastiques
Service Education artistique et culturelle
Conseil général de l'Hérault
T : 04 67 67 61 82 courriel : bdumashorion@cg34.fr

Cécile Maillot

coordinatrice du programme Chemins de la Culture
Service éducation artistique et culturelle
Conseil général de l'Hérault
T : 04 67 67 77 68 courriel : cmaillot@cg34.fr